

# CPIE Vallée de Somme

## SOMME NATURE INITIATIVES



VALLÉE DE SOMME

# PROJET ASSOCIATIF

2019/2021



## AXE I

### RENFORCER L'IDENTITÉ ASSOCIATIVE DE SOMME NATURE INITIATIVE ET SON APPARTENANCE AU CPIE

**Objectif 1 : maintenir une offre pédagogique auprès des scolaires et des centres de loisirs.**

- 🌿 **Action :** gaspillage alimentaire.
- 🌿 **Action :** poursuite des actions d'animation nature en faveur du développement durable.

**Objectif 2 : développer des actions de sensibilisation.**

- 🌿 **Action :** accompagner les entreprises dans la réalisation de projets en faveur de la biodiversité et du développement durable.
- 🌿 **Action :** organiser des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques de jardinage au naturel à destination des jardiniers amateurs.
- 🌿 **Action :** renforcer les modules de sensibilisation naturaliste et éco-citoyenne à destination du grand public, des entreprises, des associations, des structures de loisirs et sports de pleine nature.

**Objectif 3 : fidéliser les adhérents.**

- 🌿 **Action :** donner aux adhérents un accès prioritaire aux rencontres organisées par le CPIE.



## AXE II

### VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL DÉPARTEMENTAL TOUT EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ

**Objectif 1 : participer activement à la gestion écologique et à la valorisation pédagogique du milieu.**

- 🌿 **Action :** poursuivre et développer la gestion éco-paysagère de sites gérés par le CPIE.
- 🌿 **Action :** mise en place de supports pédagogiques pour l'environnement

**Objectif 2 : poursuivre les actions de sciences participatives de type « vigipollen ».**

- 🌿 **Action :** favoriser l'implication du grand public dans les opérations de connaissance du patrimoine naturel.



## AXE III

### CONTRIBUER AUX PROJETS ENVIRONNEMENTAUX DES TERRITOIRES

**Objectif 1 : apporter notre expertise aux collectivités dans la gestion différenciée des espaces communaux.**



🌿 **Action** : organiser des actions de sensibilisation à la gestion différenciée à destination des collectivités afin de les accompagner dans leurs changements de pratiques et dans leurs obligations réglementaires (loi labbé).

🌿 **Action** : réaliser les plans de gestion différenciée.



**Objectif 2 : accompagner les collectivités dans la préservation de leur environnement.**

🌿 **Action** : réalisation d'inventaires de la biodiversité des communes (ex Atlas participatif des communes).



🌿 **Action** : développer l'assistance auprès des communes inscrites au concours « Villes et Villages Fleuris » afin de les aider à préserver ou améliorer la biodiversité sur leur territoire.

**Objectif 3 : accompagner les collectivités dans leurs obligations réglementaires.**



🌿 **Action** : accompagner les collectivités dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

**Objectif 4 : poursuivre l'information et la sensibilisation des territoires en matière environnementale.**

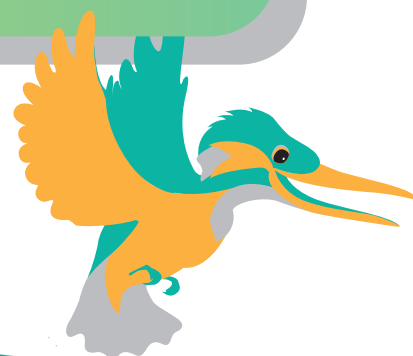


🌿 **Action** : poursuivre et renforcer les actions de sensibilisation aux diverses thématiques environnementales à destination des élus, des chargés de mission des collectivités, des associations, des personnels de l'Education nationale, des assureurs, des entreprises...



**Objectif 5 : renforcer l'accompagnement des entreprises et des décideurs dans la prise en compte et la préservation de la biodiversité au sein de leurs projets.**

🌿 **Action** : conseiller et accompagner les entreprises souhaitant œuvrer à la préservation de la biodiversité sur leur site d'implantation.





## Anne PINON

Maire de Dury  
Commune d'Amiens Métropole

« Dury est un village, au sens propre du terme. Un village où les habitants sont attachés à leur cadre de vie et à leur environnement.

Devant la tâche considérable que représente l'entretien d'une petite commune entre espaces verts, espaces boisés, voiries, etc... nous avons la volonté d'en faire encore plus.

L'opportunité d'acquérir un bois de 4,5ha s'est présentée mais il nous était impossible de surcharger encore le personnel de la mairie avec l'entretien d'un tel espace et ne pas l'acquérir ne nous permettait pas de protéger notre commune sur son flanc nord, dernier rempart avec l'urbanisation de la Métropole.

Nous avons donc fait appel au CPIE pour étudier le bois et la pâture attenante, et mettre en musique ce que nous avons imaginé avec les élus pour faire de ce bois un lieu de promenade, un lieu pédagogique aux portes du village.

Même si l'étude ne nous a pas fait découvrir d'animaux rarissimes ou de plantes merveilleuses, il n'en reste pas moins que cet ensemble bois-pâture est d'une richesse extrême en terme de biodiversité, et un vrai poumon vert pour notre commune.

Il nous restait à passer à l'acte, sans surcharger nos agents et là encore, le CPIE a su mettre à notre disposition un personnel compétent, tant pour de l'élagage, du nettoyage ou pour la réalisation de panneaux pédagogiques et la signalétique générale de cet aménagement désormais ouvert au public.

Une collaboration gagnant-gagnant pour le plus grand plaisir des Duriens. »



## NOS ACTIONS

*Sorties nature pour découvrir les richesses de notre département*

*Création d'outils pédagogiques*

*Journées thématiques d'échanges et de réflexion*

*Réalisation d'inventaires : amphibiens, rapaces nocturnes*

*Aide à la création de nichoirs, de mares, etc.*

### Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vallée de Somme

5 Allée Alain Ducamp - Cellule 6 - 80080 AMIENS

Tél : 03 22 33 24 24

Courriel : contact@cpie80



[www.cpie80.com](http://www.cpie80.com)

## REJOIGNEZ NOTRE ACTION

L'association est ouverte à toute personne, collectivité ou structure intéressée par l'environnement.

Adhérer c'est :

- **Être informé** de notre programme d'activités (sorties nature, événements, conférences, ateliers,...).

- **Échanger** et **se former** via l'organisation de journées d'échanges ponctuelles sur des thématiques variées comme la fabrication maison de produits ménagers, le compostage,...

- **Partager** un état d'esprit en soutenant notre action : être membre du CPIE c'est créer des liens avec d'autres membres, d'autres structures autour de valeurs communes.

- **Être accompagné** dans la réalisation de vos projets : pose de nichoirs, création de mares, de prairies fleuries...

- **S'investir** lors d'un événement ou d'une action ponctuelle en offrant un temps de bénévolat.